

# AIDES POUR LA CREATION OU LA REHABILITATION DE HAIES

## **Tout dossier de demande de subvention devra comporter :**

- **Formulaire pour demande d'aides pour la création ou la réhabilitation de haies**
- **Schéma de la plantation**
- **Plan de masse coté**
- **RIB**

*Pour compléter le dossier, vous pouvez demander conseil au Technicien Environnement de la Communauté de Communes au 06 18 45 49 64*

## **Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.**

- **Tout projet doit satisfaire les conditions suivantes :**
  - Etre propriétaire d'une maison d'habitation (occupant ou bailleur) sur le territoire de la Communauté de la Communes de la Côte d'Albâtre et que le projet concerne cette propriété
  - La future plantation doit être exécutée selon les **règles évoquées dans le règlement d'attribution des aides**
  - La signature par le pétitionnaire d'un contrat l'engageant à conserver les linéaires de haies projetés
- **Montant des aides financières actuellement accordées :**
  - Pour les haies de Clos Masures (arbres de haut jet sur talus) :  
Subvention plafonnée à 6 €/m linéaire.
  - Pour les autres types de haies (essences locales) :  
Subvention plafonnée à 4 €/m linéaire.

Le montant de la subvention ne pourra pas excéder le montant de la facture.

## ➤ **Instruction des projets :**

L'instruction des projets est assurée par le Service Environnement qui, après dépôt du dossier, peut se déplacer chez vous pour vous conseiller sur les travaux à réaliser, vous aider à remplir le dossier et vérifier ainsi que les conditions d'octroi de l'aide sont bien réunies.

Après une étude validant l'éligibilité technique du dossier, le projet est présenté en commission Environnement qui statue et accorde l'aide financière.

La subvention sera remise, après envoi d'une copie de la facturation, sous réserve de l'exécution des travaux réceptionnés et validés par le Technicien du service Environnement de la CCCA par la délivrance d'un certificat de conformité. Le technicien jugera la validité de la plantation le printemps ou l'été suivant les travaux.

**ATTENTION** : Les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accord des demandes de subvention.

## **Le dossier complet est à envoyer :**

- De préférence, en version dématérialisée à : [cafddat@cote-albatre.com](mailto:cafddat@cote-albatre.com)
- Ou en format papier à : Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre - Cellule administrative DDAT - 48 bis, route de Veulettes, CS 40048, 76450 CANY-BARVILLE

# FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDES POUR LA CREATION OU LA REHABILITATION DE HAIES

## BENEFICIAIRE

**NOM et prénom** : -----  
Adresse : -----  
CP/Ville : -----  
Numéro de téléphone : -----  
--

## LOCALISATION DE LA PLANTATION

Commune/Lieu dit : -----  
Section et N° de Parcelle cadastrale : -----

## TYPE DE HAIE

Haie de clos masure (cauchoise) :   
Haie basse / libre / d'alignement d'arbres têtards  
(*rayez la mention inutile*)

S'agit-il d'une restauration de haie :  d'une création de haie :

## CARACTERISTIQUES DE LA PLANTATION

### 1) Longueur de la plantation :

Sur talus : ----- m  
A plat : ----- m

### 2) Essences :

Arbres : -----  
-----  
-----  
-----  
Arbustes : -----  
-----  
-----  
-----

3) Nombre de rangs : -----

4) Densité : (nombre de plants par mètre) : -----

### 5) Paillage :

Anas de lin :  Paille :  Tonte de pelouse :  Copeaux de bois :

Autre (*précisez*) : -----

Date et Signature :